

Rapport d'activité

2024

in no ver

*au service des seniors &
des personnes en situation de handicap*

SOMMAIRE

édito 04_07

innover^F 08_13
*au service des structures
d'aide et de soin*

innover^F 14_19
*pour répondre aux enjeux
du vieillissement et du handicap*

innover^F 20_24
*pour mieux accompagner les usagers
dans l'adaptation de leur logement*

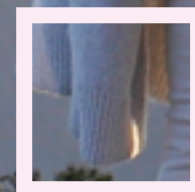
rendre attractifs 25_29
les métiers du prendre soin

la vie 30_31
à l'agence

Document édité par l'agence AutonomY - 17 rue Albert Thomas, 78130

Les Mureaux. **Conception éditoriale** : Agence AutonomY. Comité de rédaction : Yann Caussin, Benoit Roujou, Azmy Ahriz, Mohammed Malki, Asmae Chouta, Isabelle Gommard. **Rédaction & conseil éditorial** : Corinne Martin-Rozès.

Crédits photos : ©Agence AutonomY, ©Département des Yvelines, ©Getty/Unsplash+, ©Shutterstock, ©AdobeStock. **Illustrations et mise en page** : Isabelle Grève. **Impression** : 360



L'édito



Armelle TILLY,
_Présidente de l'Agence Autonomy

Le rapport d'activité 2024 de l'agence Autonomy reflète l'action de l'agence plus que jamais centrée sur l'innovation, l'adaptation de l'habitat et l'accompagnement des métiers du prendre soin. Créée en 2021 par les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, l'Agence Autonomy incarne une ambition partagée : innover pour mieux accompagner le bien vivre et le bien vieillir à domicile.

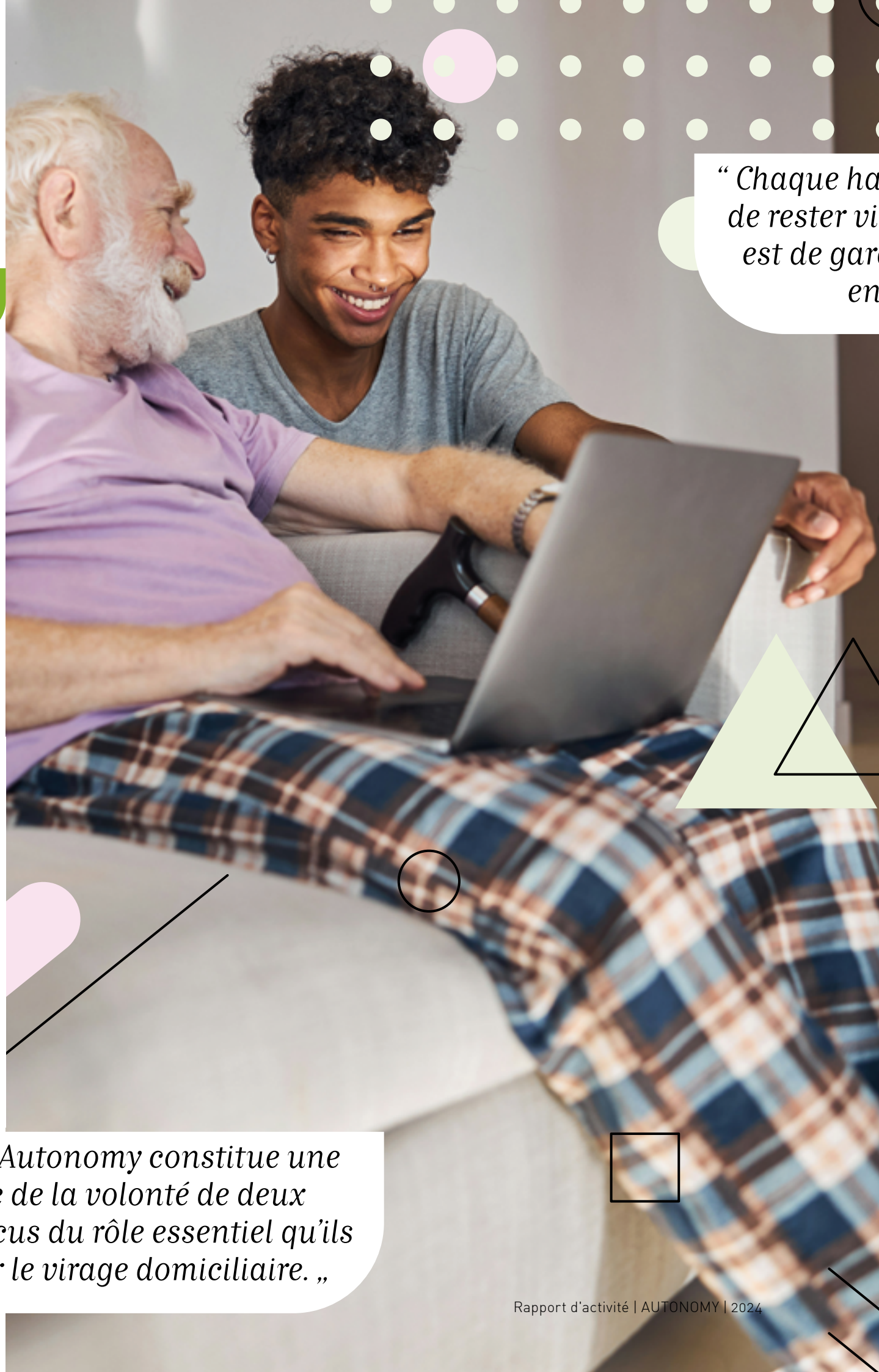
En 2024, cette dynamique s'est traduite par le lancement de mon-espace-autonomie.fr, plateforme numérique sécurisée qui facilite l'accès aux services pour l'usager et ses aidants, renforce la coordination entre professionnels et permet un accompagnement personnalisé via les conseillers autonomie.

L'Agence Autonomy s'illustre aussi par son engagement dans l'expérimentation du futur Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), confirmant son rôle moteur dans la structuration des services et de l'innovation territoriale.

À cela s'ajoute un travail majeur sur l'attractivité des métiers du prendre soin avec le développement du campus des métiers et la montée en puissance des Services Autonomie Domicile (SAD), véritables leviers de transformation du secteur.

L'Agence, par son action conjointe avec les deux départements, démontre qu'innovation technologique, soutien aux professionnels et amélioration des parcours sont les piliers d'une politique ambitieuse et concrète au service des plus fragiles.

“ La création de l'Agence Autonomy constitue une première en France, née de la volonté de deux départements convaincus du rôle essentiel qu'ils ont à jouer pour réussir le virage domiciliaire. „



“ Chaque habitant doit pouvoir choisir de rester vieillir à domicile : notre rôle est de garantir que cela soit possible en toute sérénité pour tous. „

Plus que jamais, nous devons répondre à un enjeu essentiel : permettre à chacun de vieillir chez soi, dans des conditions dignes, choisies et sécurisées. Cela suppose une politique de l'autonomie ambitieuse, ancrée dans les réalités du terrain, où l'innovation se traduit par des réponses concrètes, accessibles et humaines. C'est pourquoi les départements de Hauts de Seine et des Yvelines ont fait le choix en octobre 2021 de créer l'agence Autonomy.

Au service des usagers, au cours de ces trois dernières années, l'agence a progressivement déployé son action en investissant tous les éléments du Programme Départemental de l'Autonomie à Domicile.

En 2024, l'accent a été mis sur le déploiement de Mon Espace Autonomie et du Conseiller Autonomie, illustrant ainsi cette volonté partagée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine : offrir un point d'entrée unique, une information claire, un accompagnement coordonné. Le Conseiller Autonomie, c'est désormais une présence repérable, un interlocuteur de confiance pour les personnes âgées, leurs proches, et les acteurs du soin et du lien social.

Cette dynamique ne s'arrête pas là : elle s'appuie aussi sur un engagement fort en matière d'habitat adapté, de repérage des fragilités et de soutien aux professionnels. Car c'est en investissant sur la qualité du cadre de vie, sur les compétences et sur la coordination que nous pourrions faire évoluer durablement nos modèles. Je veux saluer ici le travail remarquable de toutes celles et ceux qui, chaque jour, construisent des solutions concrètes et humaines pour nos aînés.»

Marie-Hélène AUBERT
_Vice-Présidente de l'Agence Autonomy

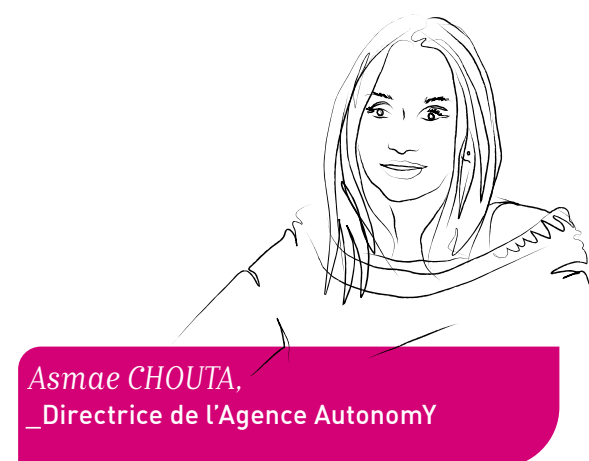


L'édito

“Aujourd’hui plus que jamais, notre mission est d’innover au service des seniors du territoire.”

L’année 2024 restera marquée par le lancement de **MON ESPACE AUTONOMIE ET MON CONSEILLER AUTONOMIE**, des projets majeurs qui vont permettre aux Yvelines et aux Hauts-de-Seine de relever le défi démographique des années à venir. Portés par la volonté des deux Départements et par des équipes profondément investies, **Mon Espace Autonomie** et **Mon Conseiller Autonomie**, constituent à la fois la synthèse et la démonstration de ce qu’il est possible de faire en matière d’innovation, tant numérique qu’organisationnelle, au service des seniors du territoire.

À l’heure où les ressources des collectivités territoriales sont en nette diminution, **Mon Espace Autonomie** et **Mon Conseiller Autonomie**, apportent des solutions concrètes pour mieux utiliser les moyens existants au bénéfice des usagers. Tout d’abord en coordonnant le parcours d’aide et de soin autour de l’usager et en garantissant un accès à l’information et à des offres de qualité, le tout avec une entrée unique en la personne du Conseiller Autonomie, véritable tiers de confiance pour les seniors et leurs aidants. **Mon Espace Autonomie** et **Mon Conseiller Autonomie** ont pour objectif de proposer aux seniors les bonnes prestations au bon moment, afin qu’ils puissent rester chez eux le plus longtemps possible.



Asmae CHOUTA,
_Directrice de l'Agence Autonomy

La baisse du budget des collectivités nous incite à faire preuve d’imagination et de créativité pour continuer à servir nos concitoyens les plus fragiles. À ce titre, je veux remercier ici les équipes de l’agence Autonomy, le Département des Yvelines ainsi que le Département des Hauts-de-Seine qui, tout au long de 2024, ont oeuvré sans relâche, apportant chacune leur pierre à l’édifice, tous métiers confondus. Leur engagement exemplaire, leur motivation, leurs idées et leur pertinence sont clés dans la réussite des projets qui nous ont été confiés par les Départements. Mois après mois, les collaborateurs d’Autonomy innovent et expérimentent, évaluent et industrialisent les solutions retenues. Avec un objectif : assurer aux seniors un parcours fluide et sécurisé afin de leur permettre de vieillir sereinement, à domicile. »

Bénéficiaires :

- Personnes âgées,
- Personnes en situation de handicap,
- Proches aidants

- ✓ Un bouquet de services personnalisés
- ✓ Un dossier unique partagé pour une prise en charge plus fluide (DUI*)
- ✓ Un accès direct au Conseiller Autonomie, tiers de confiance et coordinateur du parcours de soin

- > **Sécuriser le domicile**
- > **Bien vivre à domicile**

Mon Espace
Autonomie

Mon Conseiller
Autonomie

*DUI _Dossier Unique Informatisé



MEA, COMMENT
ÇA MARCHE ?

Professionnels :

- Opérateurs de services,
- Personnel médical & paramédical (communauté de soin)

- ✓ Un accès simplifié à l’ensemble de l’offre de l’Agence
- ✓ Un annuaire recensant toutes les offres des opérateurs
- ✓ Une meilleure coordination de la communauté de soin via le DUI*
- ✓ Des conseillers spécialisés sur les métiers de l’autonomie

- > **Développer et professionnaliser l’offre territoriale de services**

Mon Espace
Autonomie
PROFESSIONNELS

Mon Espace
Autonomie
EMPLOIS

Mon Espace
Autonomie
FORMATIONS

- Demandeurs d’emploi,
- Organismes de formation

- ✓ Un accès facilité à la formation et aux offres d’emploi/stage
- ✓ Du conseil pour accompagner les opérateurs dans leurs recrutements

- > **Développer l’attractivité des métiers du prendre soin**
- > **Offrir de nouveaux débouchés aux demandeurs d’emploi du territoire**
- > **Remédier au déficit de profils qualifiés sur ces métiers**

Partenaires :



innover

*au service des structures
d'aide et de soin*

Mon Espace Autonomie

« Mon Conseiller Autonomie » : expérimentation lancée

L'expérimentation « Mon Conseiller Autonomie » est désormais en cours tant dans les Yvelines que dans les Hauts-de-Seine. Un service innovant, qui s'appuie sur la plateforme « Mon Espace Autonomie ».

Le dispositif vise à améliorer la coordination des parcours de vie et de soin des personnes âgées à domicile. « Mon Conseiller Autonomie » offre aux bénéficiaires APA¹ ou PCH² de plus de 60 ans un interlocuteur unique qui suit leur parcours à domicile, évalue régulièrement leurs besoins et déclenche les ressources adéquates. Fin 2024, près de 200 personnes âgées ont déjà bénéficié de cet accompagnement dans les Yvelines et dans les Hauts-de-Seine.

¹ _APA : Allocation personnalisée d'autonomie ² _PCH : Prestation de compensation du handicap



Yann CAUSSIN
_Responsable du Pôle
Transformation de l'offre
médico-sociale

« À travers l'ensemble de nos actions, nous nous attachons à optimiser la prise en charge des seniors du territoire. Et désormais, grâce aux fonctionnalités innovantes de la plateforme « Mon Espace Autonomie », nous ouvrons encore plus grand le champ des possibles tant pour les bénéficiaires que pour les professionnels du territoire. »



La prévention, premier rempart contre la perte d'autonomie

En 2024, l'Agence AutonomY s'est attachée à développer une authentique culture de la prévention en allant à la rencontre des communes et des professionnels du territoire. Parmi les actions menées, l'expérimentation ICOPE (« Integrated Care for Older People ») de l'OMS dans le Nord des Hauts-de-Seine a permis la formation de près d'une centaine de professionnels médicaux et paramédicaux.

Parallèlement, un accent particulier était mis sur l'accompagnement des professionnels intervenant à domicile, notamment grâce à de nouveaux modules dédiés au repérage de la fragilité et à la prévention dans le cadre du parcours « Culture de la prévention et de la pratique ». Enfin, l'Agence propose également désormais dans les Hauts-de-Seine ses webinaires de sensibilisation mensuels, les « 90 minutes de la prévention ».

150

seniors accompagnés
dans les Yvelines

18

rencontres avec
des professionnels
dans les Yvelines

50

seniors accompagnés
dans les Hauts-de-Seine

24

rencontres avec des
professionnels dans
les Hauts-de-Seine

2,6

millions € attribués
par la CFPPA 78

88

actions financées
dans les Yvelines

105

actions financées dans
les Hauts-de-Seine

2,4

millions € attribués
par la CFPPA 92

La téléassistance se déploie dans les Hauts-de-Seine

Historiquement déployée dans les Yvelines, la téléassistance repose sur un marché interdépartemental piloté par l'Agence AutonomY ; ce cadre unique garantit un service homogène, tarifé à coût maîtrisé et évolutif.

Depuis 2024, ce même marché s'ouvre progressivement aux communes des Hauts-

de-Seine : quatre villes ont déjà adhéré et leurs seniors bénéficient désormais du dispositif intégré. Les municipalités qui n'ont pas encore rejoint l'offre de l'Agence conservent leur propre système de téléassistance, financé via une subvention départementale afin d'assurer, partout, un niveau de sécurisation équivalent pour les personnes âgées souhaitant vieillir à domicile.

14 000

abonnés à l'offre dans les Yvelines

7 500

abonnés dans les Hauts-de-Seine

250

personnes vulnérables accompagnées dans les Yvelines

73

actions de sensibilisation et
d'accompagnement des professionnels



Protection des majeurs vulnérables : AutonomY reçoit un prix Territoria Or

La campagne innovante de l'Agence AutonomY, baptisée « Osons parler de la maltraitance en EHPAD », a été récompensée en novembre 2024 par l'attribution d'un prix Territoria Or dans la catégorie Prévention. Cette distinction met en lumière les actions menées en faveur de la promotion de la bientraitance et de la lutte contre la maltraitance envers les majeurs vulnérables, en étroite collaboration avec la plateforme nationale 3977. Une démarche qui bénéficie tant aux seniors eux-mêmes qu'aux professionnels comme les acteurs médico-sociaux et sanitaires présents sur le territoire.

Des solutions novatrices pour soutenir les aidants

Offrir aux aidants des solutions de répit et un soutien personnalisé : telle est une des missions de l'Agence AutonomY. Sur ce sujet, l'année 2024 a surtout été marquée par le développement de partenariats forts visant à référencer l'offre de soutien aux aidants dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, afin de mieux les sensibiliser et les informer. Autre actualité phare : un partenariat majeur a été développé avec la plateforme Centr'Aider, dont l'annuaire est accessible via « Mon Espace Autonomie Aidants ».



355

solutions de soutien aux aidants
référéncées sur Centr'Aider

7 629

aidants soutenus par les actions
financées par les CFPPA1

La contractualisation avec les services d'aide à domicile : une démarche pionnière

Il existe, sur les deux départements Yvelines et Hauts-de-Seine, environ 350 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) auprès desquels l'Agence AutonomY se positionne comme un véritable centre de ressources. Afin de les aider à optimiser la prise en charge des bénéficiaires, chaque année depuis 2023 l'Agence propose à une sélection de SAAD (appelés lauréats) de signer un **Contrat Plurianuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**, dans le cadre duquel des moyens complémentaires leur sont attribués en contrepartie d'objectifs qualité. A la clé : un accompagnement innovant, à la fois personnalisé et structurant, garantissant à ces opérateurs une stabilité et une croissance durable.

78

lauréats
CPOM dont
23 dans le 78
et 55 dans le 92

4

millions d'euros
attribués dont
1M au 78 et
3M au 92

52

professionnels
formés

AutonomY, pilote sur l'accompagnement de la réforme des SAD

En 2024, l'Agence AutonomY a continué à jouer un rôle central dans l'accompagnement de la réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD), avec un fort accent sur les rapprochements entre les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Améliorer la coordination des interventions entre services pour offrir une prise en charge globale et cohérente : tel est l'objectif de la réforme des SAD. Dans cette optique, l'Agence AutonomY, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et avec l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP), est à l'initiative d'outils et de méthodologies qui ont depuis été adoptés à l'échelle régionale, voire nationale. « Parmi ces initiatives, le kit d'outils pratiques mis à disposition via « Mon Espace Autonomie Professionnels » constitue un des éléments clés pour structurer la transformation des services » précise Yann Caussin.

220

services sensibilisés à la réforme des SAD



La collaboration étroite instaurée avec l'ARS sur ce dossier permet de garantir une mise en œuvre fluide de la réforme, tout en anticipant les obstacles territoriaux et juridiques qui pourraient freiner les rapprochements. Cette approche partenariale et innovante permet à l'Agence AutonomY de jouer un rôle moteur dans la structuration des SAD, à travers des solutions concrètes et opérationnelles, adaptées aux réalités territoriales, tout en assurant une diffusion des bonnes pratiques à l'échelle régionale et nationale.

Un centre de ressources QVCT sur « Mon Espace Autonomie Professionnels »

Dans le cadre de son soutien aux opérateurs de services d'aide à domicile (SAAD) et aux établissements médico-sociaux, l'Agence AutonomY a innové en 2024 avec un centre de ressources dédié à la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) accessible via « Mon Espace Autonomie Professionnels ». Objectif : aider ces structures à créer un environnement de travail favorable pour mieux fidéliser les professionnels et ren-

forcer l'attractivité de ces métiers. Par ailleurs, l'Agence a lancé dans les Hauts-de-Seine un plan d'action QVCT dédié aux EHPAD, visant notamment à améliorer la qualité de vie au travail dans les établissements pour personnes âgées dépendantes, en s'appuyant sur les ressources de l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT).



23

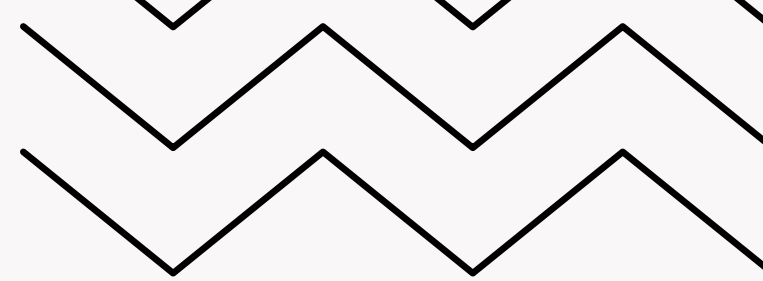
EHPAD accompagnés
au travers d'ateliers
dans le 92

200

professionnels
sensibilisés au travers
des journées QVCT

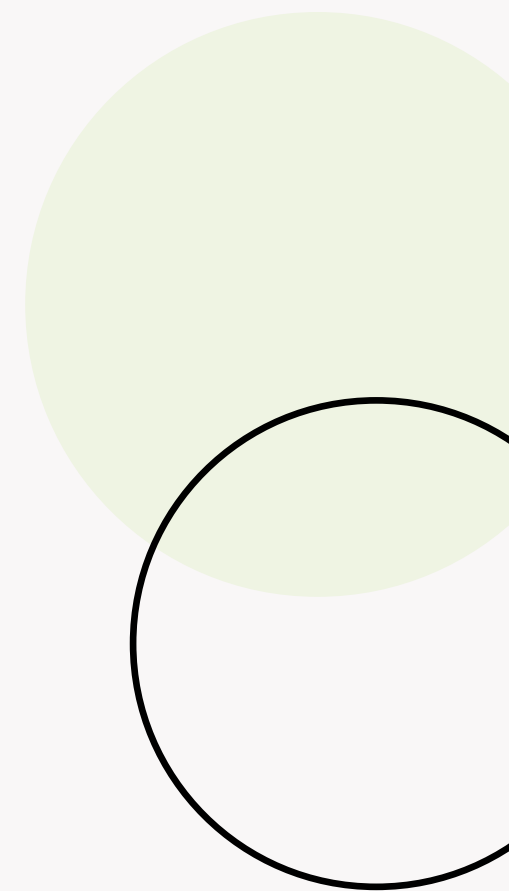
40

rencontres
individuelles
de structures



innover

*pour répondre aux enjeux du
vieillessement et du handicap*



Premiers jalons clés pour Mon Espace Autonomie

Initié fin 2023, le projet de plateforme **Mon Espace Autonomie** est monté en charge tout au long de l'année 2024, avec le passage de nouveaux jalons marquants, à l'image des lancements de **Mon Conseiller Autonomie** ou du portail **Pros** (voir ci-contre).

« Mon Espace Autonomie est un projet global visant à sécuriser et fluidifier les parcours des bénéficiaires, des professionnels et des intervenants » rappelle Benoît Roujou. Concrètement, cela se traduit par la création d'une plateforme numérique, qui a pour vocation d'héberger un compte bénéficiaire centralisant l'ensemble des informations relatives au parcours de l'utilisateur et lui permettant d'accéder à un bouquet de services. Dans un souci de partage de l'information, ce compte est accessible par le bénéficiaire et les professionnels aidants autorisés.

Pour sa part, l'Agence AutonomY a géré en 2024 sa montée de version en y ajoutant de nouvelles fonctionnalités parmi lesquelles un carnet de liaison numérique qui intègre les données d'intervention, un espace «notes» ou encore un répertoire de l'entourage des personnes accompagnées.



Mon Espace Autonomie « Professionnels »

Le portail Mon Espace Autonomie Professionnels compte parmi les réalisations marquantes de l'année 2024. S'adressant pour l'instant aux opérateurs de services à domicile, il constitue la synthèse des services proposés par l'Agence AutonomY s'inscrivant dans une politique de professionnalisation du secteur sur les territoires des deux départements. Il propose notamment une base documentaire et un catalogue de près de 35 services. Lancé au début de l'été, il a comptabilisé sur le second semestre près de 600 visiteurs uniques.

1 560
vues du catalogue
Mon Espace Autonomie Pros
au second semestre 2024

Mon Espace
Autonomie



Benoît ROUJOU
_Responsable du Pôle Innovation
et Transformation numérique

« Notre mission est de mettre la technologie au service de l'humain. Mon Espace Autonomie est à ce titre bien plus qu'un projet numérique, puisqu'à travers cette plateforme nous travaillons à améliorer l'accompagnement des personnes fragiles et dépendantes. Il s'agit d'apporter les outils nécessaires au suivi des situations et réé par le Conseiller Autonomie. »

Mon Espace
Autonomie
PROFESSIONNELS



InnoDom : favoriser le lien social, de prévention et de lutte contre l'isolement

Innodom est un programme d'ateliers interactifs en direct et en distanciel à destination des personnes âgées yvelinoises et alto-séquanaises. La plateforme digitale associée propose plus de 60 activités chaque mois **sur les thématiques du bien-être, de la culture, de la stimulation cognitive et du divertissement** : cours de gym adaptés par niveau, danse récréative, ateliers mémoire, visites de lieux culturels avec des guides, sophrologie, conférences artistiques et historiques, ateliers culinaires...

2000

**seniors inscrits sur la plateforme
dont 472 dans les Yvelines et 328
dans les Hauts-de-Seine**

2600

inscriptions aux ateliers en 2024

E-tonomy BOOST, incubateur de solutions novatrices

Le programme E-TonomY BOOST vise à identifier les solutions prometteuses qui intégreront demain le bouquet de services de l'Agence, via Mon Espace Autonomie.

Véritable terrain d'expérimentation, E-Tonomy BOOST identifie, accompagne et développe des projets répondant aux enjeux du bien-vieillir à domicile. Conçue comme un fournisseur de solutions, l'incubateur utilise l'innovation pour répondre aux enjeux sociaux et médico-sociaux du territoire. Objectif : attirer les porteurs de projet et les intégrer dans l'écosystème de l'offre Mon Espace Autonomie.

En 2024, E-Tonomy BOOST a notamment priorisé la prévention, la téléassistance et le lien social dans ses recherches, tout en gardant à l'esprit les besoins des Conseillers Autonomie. Chaque start-up sélectionnée répond à ce titre à un enjeu à la fois sociétal et territorial.

Parmi les projets soutenus en 2024, citons *OSO AI* (sécourisation des personnes âgées via l'analyse des sons par intelligence artificielle), *DENEO* (suivi de parcours de prévention), *CERTIPAIR* (conseils de prévention et observance des traitements par SMS) ou encore *CDIET* (repérage des situations de dénutrition).



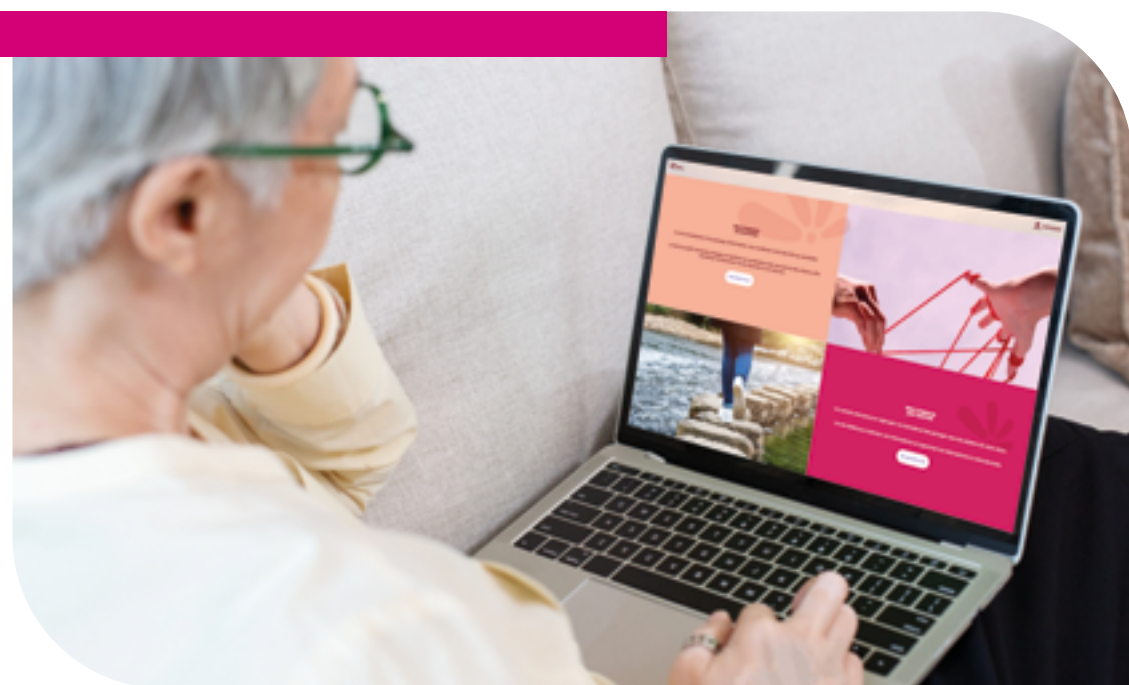
Mieux partager l'accès aux données d'accompagnement

Plus l'Agence AutonomY développe son offre et son écosystème, dans le cadre de Mon Espace Autonomie notamment, plus elle a besoin de disposer d'outils lui permettant d'organiser son activité efficacement. « C'est pourquoi, en 2024, nous avons lancé une démarche visant à doter les équipes d'un outil informatique centralisé et partagé entre chaque pôle, pour remplacer les solutions bureautiques existantes. Il s'agit d'une GRC*. Les bases de données seront mises en commun, ce qui permettra d'optimiser la connaissance des usagers et des usages, pour mieux gérer nos accompagnements » indique Benoît Roujou.

*GRC Gestion de la Relation Client

Ce projet vise à relever des enjeux pluriels parmi lesquels : optimiser le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires des services de l'Agence (usagers, structures institutionnelles, opérateurs professionnels, ...), mais aussi entamer une démarche « d'industrialisation » de l'activité pour rationaliser les processus internes et la gestion des données, ou encore accroître l'efficacité opérationnelle par l'automatisation de certaines tâches.

Après un cadrage du chantier, le premier lot a été lancé sur le dernier trimestre 2024 avec pour objectif de construire le socle de l'application avec le référentiel de services, la centralisation des contacts, le catalogue de services et les opportunités.



10
personnes
mobilisées
en interne
sur ce projet

Mon Espace
Autonomie

Volet médical
/ Soins

Volet
administratif

Volet
accompagnement
de la personne



Pourquoi le DUI va révolutionner la coordination des soins

Le Dossier Unique Informatisé (DUI), inscrit dans le Ségur du numérique, permet l'interopérabilité entre les différents professionnels. Intégrant le Cahier de Liaison Numérique, il constitue une brique clé du projet de coordination de l'Agence AutonomY.

Le DUI va donner aux professionnels les moyens de partager l'information entre eux pour être plus efficaces dans l'accompagnement des personnes bénéficiaires, dans l'esprit du Programme Ségur du numé-

rique en santé (voir ci-contre). « Intégrer le DUI dans notre démarche s'impose par le Ségur du numérique et par notre projet de coordination associé à celui du Conseiller Autonomie. Il s'agit de doter ce dernier d'outils pour assurer sa mission de coordination et d'animation des équipes pluridisciplinaires qui interviennent auprès des usagers » précise Benoît Roujou.

L'Agence AutonomY a répondu en 2023 à l'appel à projet « ESMS Numérique » de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en vue de déployer une solution DUI auprès d'une cinquantaine de Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) sur les deux départements. Au-delà de l'équipement en DUI des SI des SAAD associés à la démarche, ce programme prévoit un accompagnement des acteurs (bénéficiaires et professionnels) dans l'usage du DUI. Le Conseiller Autonomie sera ainsi également sollicité sur les situations nécessitant son accompagnement.

51
SAAD concernés
dont 17 dans le 92
et 34 dans le 78

10
séances de formation
réalisées auprès des SAAD



Focus sur le Ségur du numérique en Santé

Le programme Ségur du numérique en Santé vise la création d'un système numérique en santé commun au niveau national, interopérable et sécurisé, en imposant des services et référentiels socles. Une ambition qui se traduit par la création d'un référencement du « Dossier Unique Informatisé (DUI) » qui s'imposera à tous les acteurs concernés dans un avenir proche.



Événement

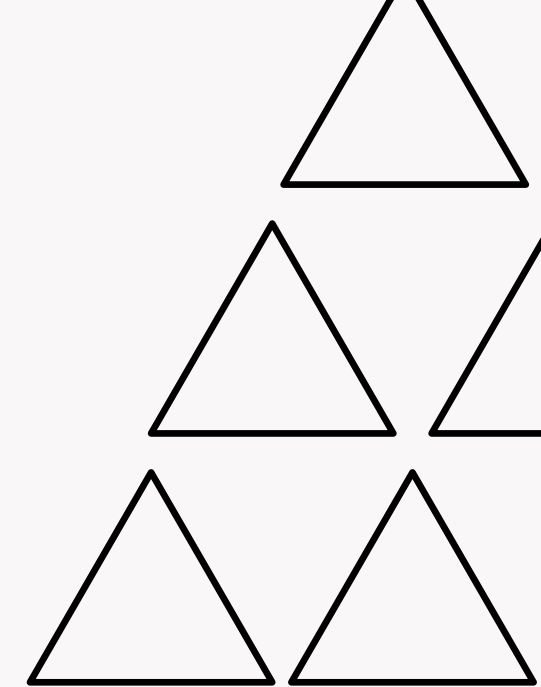
Le Senior des Anneaux : Meudon célèbre le sport en mode senior à l'occasion des JO

Profitant du tremplin que constituaient les Jeux Olympiques de Paris, la ville de Meudon a organisé en mai 2024 un événement permettant de célébrer les valeurs olympiques tout en promouvant la pratique du sport chez les seniors. Réunies à l'Espace culturel Robert Doisneau, une centaine de personnes âgées, auxquelles se sont joints par visioconférence des résidents de dix EHPAD, a ainsi participé à des ateliers ludiques et visionné un documentaire, le tout suivi d'un débat en présence de Jean-François Lamour, double champion olympique au sabre et ancien ministre des Sports, ainsi que d'Armelle Tilly, vice-Présidente du Département des Hauts-de-Seine en charge des solidarités. Une journée animée par deux célèbres journalistes sportifs, Alain Vernon et Dominique Leglou.



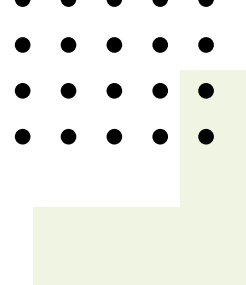
innover

*pour mieux accompagner les usagers
dans l'adaptation de leur logement*



innover

pour mieux accompagner les usagers
dans l'adaptation de leur logement



95%

des seniors yvelinois et altoiséquanais
font le choix de vivre à leur domicile

Animation territoriale

AutonomY, opérateur départemental au service de l'adaptation de l'habitat des Yvelines

L'Agence AutonomY a été désignée opérateur départemental sur le volet Adaptation Autonomie du nouveau Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) 2025 – 2027 qui intervient également sur les volets rénovation énergétique, l'habitat indigne et les copropriétés fragiles.

Tout au long de l'année 2024, l'Agence AutonomY a participé activement à la construction du nouveau Service Public de la Rénovation de l'habitat (SPRH) aux côtés du Département des Yvelines, des EPCI yvelinois et de l'État via la Délégation territoriale de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

« Dans ce cadre, fait inédit, l'Agence intervient sur les trois missions du nouveau SPRH : l'animation territoriale, l'information conseil aux usagers et l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Cette triple mission devra lui permettre d'intervenir sur

l'ensemble du territoire départemental en partenariat avec tous les EPCI et les communes membres, ainsi que les trois opérateurs de France Renov du Département. En outre, grâce aux ressources financières mobilisées par l'État, nous allons accompagner davantage d'usagers dans leur projet d'adaptation de leur logement dans le parc privé tout en soulageant la charge financière qui pesait entièrement sur le Département » se félicite Mohammed Malki.

1 _EPCI : Établissements publics de coopération intercommunale

Information conseil
aux usagers

Assistance
à maîtrise
d'ouvrage



Mohammed MALKI
Responsable du Pôle
Habitat adapté et inclusif

« L'ensemble de nos actions conjuguées vise à accompagner les seniors et les personnes en situation de handicap dans l'adaptation de leur logement, afin de leur permettre de vivre chez elles dans les meilleures conditions. Nous mettons toute notre énergie et notre créativité au service de cette mission. »

63

actions menées
(41 dans les Yvelines et
22 dans les Hauts-de-Seine)

635

professionnels sensibilisés dans le cadre de la formation
des professionnels au repérage de besoin d'adaptation des logements
dont 532 dans les Yvelines et 121 dans les Hauts de Seine



10

bailleurs
sociaux
rencontrés

Accompagner les bailleurs sociaux dans leur stratégie senior

En 2024, l'Agence AutonomY a rencontré une dizaine de bailleurs sociaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines afin de dresser un état des lieux et de mieux les accompagner dans leur stratégie senior selon une approche globale qui passe par le repérage des seniors en situation de fragilité, l'information orientation mais aussi la prévention et l'adaptation de l'habitat. Une démarche qui devrait prochainement déboucher sur la signature d'une convention avec l'Assurance Retraite Ile-de-France.

289

logements adaptés dans les Yvelines,
dont 68 par l'équipe du service "adaptation des logements"

Mon Espace Autonomie - Habitat : un outil en ligne pour faciliter et sécuriser le parcours usager

Désormais en ligne sur Mon Espace Autonomie, le nouvel outil de gestion permet à l'usager de déposer lui-même son dossier ainsi que les pièces justificatives demandées. Une avancée qui permet notamment de gagner du temps, de sécuriser la transmission d'informations et de mieux suivre le traitement des demandes.

Avec le nouvel outil numérique de gestion des dossiers, en lien direct avec Mon Espace Autonomie, les demandes des usagers concernant l'adaptation de leur logement sont désormais dématérialisées, tout comme le sera prochainement le partage avec les prescripteurs que sont les évaluateurs des Pôles Autonomie territoriaux ou les CCAS.

Grâce à ce système pionnier, développé par l'Agence avec son prestataire Hippocad, l'usager, son proche aidant ou un prescripteur professionnel peuvent suivre en temps réel l'avancement de sa demande. Pour les équipes, c'est en outre la garantie d'une traçabilité des actions des uns et des autres, mais aussi la possibilité de cadencer la gestion du dossier, étape par étape, afin de réduire les délais et les ruptures.



Ces données concernent exclusivement le Département des Yvelines.

900

dossiers ouverts,
soit 2 fois plus qu'en 2023

500

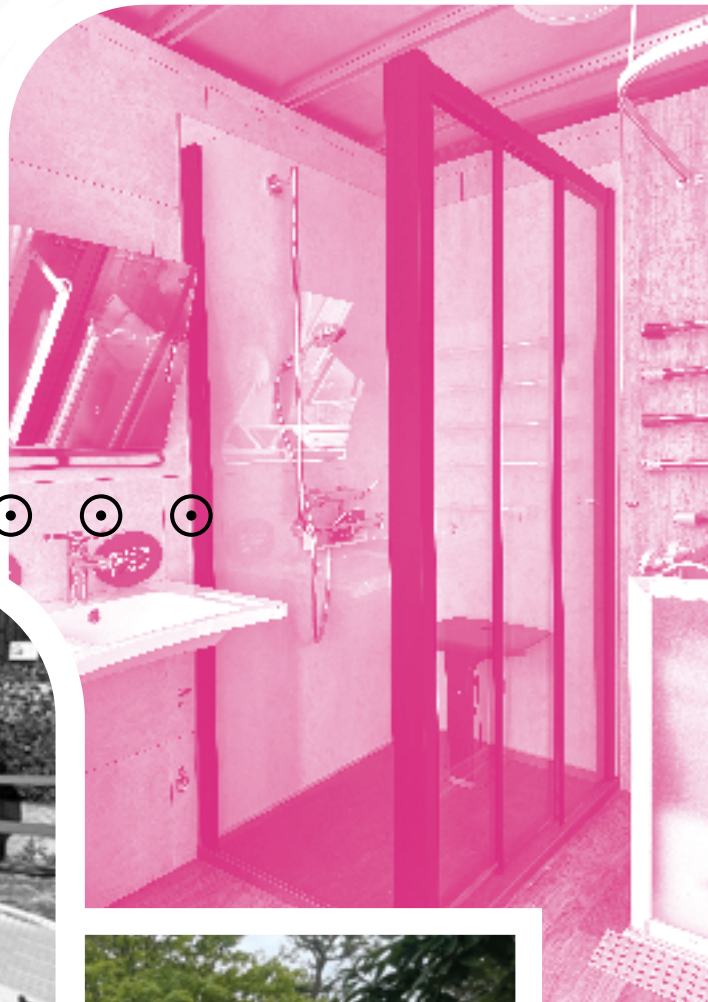
diagnostics Habitat
réalisés

250

plans de financements
élaborés

innover
pour mieux accompagner les usagers
dans l'adaptation de leur logement

Le Truck



... un démonstrateur mobile à la rencontre des usagers

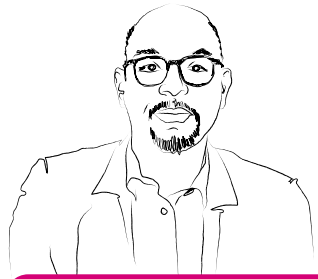
Se déplacer, aller vers les seniors et les personnes en situation de handicap, sur le terrain : c'est le principe du « Truck », un démonstrateur mobile conçu et animé en partenariat par l'Agence AutonomY et la Maison Saint-Gobain, la marque du Groupe Saint-Gobain destinée à faciliter les travaux des particuliers. Ce camion, spécialement aménagé pour l'occasion, contient notamment deux salles de bain et un plateau cuisine adaptés, qui sont présentés aux visiteurs par les ergothérapeutes de l'Agence AutonomY.

14
dans les
Hauts-de-
Seine
20
actions menées
dans les Yvelines

652
usagers sensibilisés par les
ergothérapeutes de l'agence,
à travers les démonstrateurs
de l'adaptation des logements
(fixes et mobile) ou sous forme
d'ateliers : 532 dans les Yvelines
et 121 dans les Hauts-de-Seine



rendre attractifs les métiers du prendre soin



Azmy AHRIZ
_Responsable du Pôle Métiers

« En mettant l'accent sur des solutions innovantes et agiles, et grâce à nos partenariats solides avec les acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion, nous avons cette année accompagné toujours plus de bénéficiaires dans la concrétisation de leur projet. Notre philosophie ? L'efficacité au service de l'insertion durable de nos publics. »



Orientation vers le secteur des services à la personne : bilan 2024

À travers l'action du Pôle d'orientation Services à la Personne (SAP), l'Agence AutonomY s'adresse à toute personne résidant sur le territoire des Yvelines ou des Hauts de Seine, ayant un projet professionnel dans les métiers de l'Aide à la Personne et de l'accompagnement.

1 689
personnes accompagnées dont 1295 yvelinois et 394 altoséquanais

404
personnes entrées en emploi dont 240 yvelinois et 164 altoséquanais

590
personnes entrées en formation dont 307 yvelinois et 35 altoséquanais

Salon E-TONOMY Job : au plus près des bassins d'emploi

En 2024, pour sa 8e édition, le salon E-TONOMY Job a changé de formule, passant d'une version centralisée à un concept décliné sur les bassins d'emploi altoséquanais et yvelinois. Objectif : répondre aux besoins croissants en recrutement dans le secteur du médico-social, en s'inscrivant dans une approche de proximité avec les territoires. Cinq éditions ont ainsi eu lieu à Poissy, Rambouillet, Nanterre, Mantes et Trappes, avec notamment des job dating, des ateliers immersifs et des démonstrations métier.

Favoriser l'attractivité des métiers de la petite enfance

En 2024, l'Agence AutonomY a initié une démarche afin de faire connaître les métiers de la petite enfance et d'inciter plus de demandeurs d'emploi à s'orienter vers ces formations.

Face à la crise d'attractivité des métiers de l'enfance, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont demandé en 2024 à l'Agence AutonomY de bâtir un plan d'action. « Cette démarche vise à favoriser l'orientation des demandeurs d'emploi vers ces métiers, avec une attention toute particulière accordée au recrutement des assistantes maternelles et familiales (ASSMAT ET ASSFAM) » indique Azmy Ahriz.

Conçu en lien avec les Départements, la Caisse d'Allocation Familiale et France Travail, ce plan prévoit de mettre en place des pôles d'orientation thématique enfance, avec à la clé des rencontres avec des professionnels, ainsi que des parcours sécurisés visant à préparer les futurs candidats à l'obtention de l'agrément. Dans ce même but, l'agence AutonomY a conçu une plateforme digitalisée baptisée « Ma Solution Métier » pour faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi et des ambassadeurs métiers.



2
parcours de formation sécurisés lancés dans les métiers d'ASSMAT et ASSFAM.

Faire monter en compétence les acteurs du médico-social

En 2024, le plan de développement des compétences de l'Agence AutonomY à destination des professionnels des Yvelines et des Hauts-de-Seine a continué de donner à ses bénéficiaires des clés pour leur permettre de mieux appréhender leur rôle en tant qu'aidants professionnels et d'améliorer la qualité des réponses qu'ils apportent au quotidien aux bénéficiaires accompagnés.



637
participants aux actions de formation

286
structures d'aide à domicile ont bénéficié du plan

112
sessions de formation organisées

38
thématiques de formation proposées



69
exposants

936
visiteurs sur l'ensemble des salons E-TONOMY 2024



**RSA : accompagner
les bénéficiaires
vers les métiers du soin**

Aider les bénéficiaires du RSA, bien souvent très éloignés de l'emploi, à se reconnecter avec le monde du travail tout en leur garantissant des débouchés sûrs sur un secteur où les employeurs peinent à recruter : c'est l'objet d'un programme d'insertion innovant et dédié, qui vient répondre à deux enjeux clés pour les Départements. Ce projet, développé par l'Agence Autonomy, permet de lever les freins à l'emploi et propose un accompagnement renforcé à la fois social et professionnel, tout en mobilisant les employeurs du territoire.

Mères isolées : un parcours spécifique

Parmi les bénéficiaires du RSA, les mères isolées constituent une population particulièrement fragile, que les Départements ont demandé à l'Agence Autonomy d'accompagner de manière spécifique. Non seulement leur allocation se voit majorée, mais un soin tout particulier est accordé à leur insertion professionnelle, avec un suivi dès l'ouverture des droits et une prise en charge globale par les équipes métiers de l'agence Autonomy.

276

bénéficiaires du RSA entrés
sur ce programme dont 201
yvelinois et 75 altoséquanais

80

bénéficiaires
du RSA entrés
en formation

83

bénéficiaires
du RSA entrés
en emploi

55

bénéficiaires du RSA
entrés en action
de mobilisation

**Hauts-de-Seine :
OYES mise sur la durée**

En 2024, le dispositif Hauts-de-Seine Étudiants Seniors (OYES) a continué de favoriser le lien intergénérationnel entre

seniors et étudiants, avec notamment un allongement de la durée de sa convention, passé de 4 à 6 mois.

ÔYES



70

agents de convivialité
recrutés par les
mairies, CCAS et SAAD

1 300

seniors visités sur l'été
(715 en moyenne/mois de
juillet à décembre 2024)

44

structures
accueillantes (dont
19 CCAS et 25 SAAD)



**Yvelines : YES+ accueille des jeunes
en service civique**

Le dispositif Yvelines Étudiants Seniors (YES+) a évolué en 2024 avec l'arrivée des volontaires en service civique. Pour rappel, ce programme novateur vise à lutter contre l'isolement des seniors par des visites et appels de convivialité réalisés par des jeunes. « Pour de nombreux volontaires qui ont très peu de perspectives à leur arrivée dans l'aventure, c'est une occasion de retrouver du sens en s'investissant dans une mission d'intérêt général » indique Azmy Ahriz, qui se félicite d'avoir vu ainsi, tout au long de l'année, des jeunes reprendre leur études ou encore trouver des contrats d'alternance.

6

étudiants recrutés en CDD
par l'Agence Autonomy

160

seniors visités
en moyenne/mois
tout au long de l'année

33

jeunes volontaires
recrutés en service
civique



**Le cabinet Autonomy RH
fête ses 2 ans**

Créé en octobre 2022, le cabinet de recrutement de l'Agence accompagne les établissements du secteur du médico-social dans leur besoin en recrutement. Il intervient sur les volets du recrutement et du conseil RH, avec un accompagnement des structures dans l'acquisition et la fidélisation de leurs nouveaux talents, mais aussi dans le déploiement d'outils personnalisés, afin de sécuriser les processus de recrutement.

118

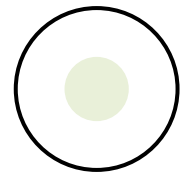
candidats recrutés par les employeurs
dont 79 yvelinois et 39 altoséquanais

vie de l'agence



Isabelle GOMMARD,
_Secrétaire générale

« En raison de la croissance rapide de l'Agence, nous veillons tant à structurer l'activité qu'à fédérer les équipes autour d'ambitions communes et à créer du lien entre les collaborateurs. Avec une attention particulière portée au développement des compétences de chacun. »



Séminaire de janvier : rassembler autour d'une ambition commune

Travailler à l'Agence AutonomY, c'est faire partie d'une structure innovante et pionnière. Ce message était au cœur du séminaire tenu le 15 janvier 2024 pour les 75 collaborateurs. Au programme : la présentation des objectifs phares de l'année et de ceux de chaque pôle, mais aussi un rappel des spécificités du fonctionnement de l'Agence, basé sur le principe d'expérimentation, avec les avantages et contraintes que cela suppose. Un parti pris exigeant, qui implique pour chaque collaborateur d'être pleinement engagé, sur le fond comme sur la forme, en ayant à cœur le sens commun de nos actions.

Séminaire de juillet : communiquer et s'adapter

Comprendre l'environnement de l'Agence AutonomY, le rôle qu'elle est en mesure de jouer et comment interagir au mieux, tant avec l'écosystème territorial qu'entre collaborateurs : tels étaient les sujets sur la table le 4 juillet 2024 lors du séminaire d'été, qui a rassemblé 81 collaborateurs. Au menu, une conférence expliquant comment l'Agence s'inscrit dans le paysage des structures dédiées à l'autonomie, suivie d'ateliers visant à développer le mode collaboratif. Objectif : amener les équipes à mieux se coordonner entre elles et dans leurs contacts avec l'extérieur. La journée s'est achevée par des activités sportives et des jeux de société, dans le cadre verdoyant d'Oxygen Factory.



48
participants

Fresque du management

Être manager dans une jeune structure en pleine croissance, cela implique de nombreux défis à relever en simultané. Dans cette optique, la demi-journée de travail collaboratif baptisée « Fresque du management », qui a rassemblé les responsables de pôles, de services et les coordinatrices, le 12 septembre, s'est déroulée sous la forme d'un jeu de plateau visant à déterminer ensemble les forces de l'Agence et les évolutions attendues pour un fonctionnement adapté à ses enjeux.



16
managers

Montée en compétence des managers

Parce que le renforcement des compétences managériales constitue une des clés de la réussite, l'Agence AutonomY a poursuivi ses efforts en 2024 sur ce volet, avec le cycle 2 de son programme destiné à ses managers. Une action qui a rassemblé 12 collaborateurs sur deux jours, au mois de novembre dernier.

Évolution de l'effectif :

30

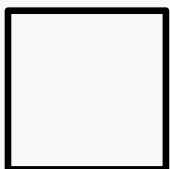
collaborateurs ont bénéficié d'une action de formation dédiée à la maîtrise des outils bureautiques, de septembre à novembre 2024.

26

recrutements en 2024

Octobre 2021
↑ 14 collaborateurs

Décembre 2024
↑ 82 collaborateurs



OXYGÈNE FACTORY

17, rue Albert Thomas - 78130 LES MUREAUX

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DES YVELINES

11, avenue du Centre - 78300 GUYANCOURT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

92/57, rue des Longues Raies - 92200 NANTERRE

Contact : 01 39 29 43 48

contact7892@agence-autonomy.fr

Suivez notre actualité

